



Cédric MEYNIER

Le mot du Maire

La situation est inédite. Le virus a changé nos habitudes, nos perceptions de l'environnement, nos relations humaines, jusqu'au cœur de nos familles.

Dans ce contexte, cette lettre d'information que nous avons voulu simple répondra, je l'espère, à vos principales interrogations. Les informations évoluent constamment et il nous faudra être agile pour nous adapter à un environnement changeant avec, pour objectif, une reprise d'une vie la plus « normale » possible et apprendre à vivre avec le virus.

La situation sur notre commune est globalement bien maîtrisée, notamment grâce au civisme et à la solidarité de chacun. Nous comptons sur vous comme vous pouvez compter sur nous. C'est ensemble que nous sortirons grandis de cette expérience.

En espérant que cette lettre d'informations vous trouvera vous et vos proches en bonne santé.

Dispositif de solidarité à St Georges

Depuis le début du confinement, un dispositif de solidarité est mis en place et reste maintenu.

A ce jour, du fait de la bienveillance et de

l'entraide spontanée du voisinage et des familles, seulement deux foyers bénéficient de courses alimentaires réalisées par les bénévoles.

Si vous avez besoin d'aide, veuillez contacter le 09.72.63.48.96 ou envoyer un mail à mairie@sgsa.fr



Elections et équipe municipale



Après les élections du 15 Mars, conformément aux décisions gouvernementales et à l'instauration de la loi d'urgence sanitaire, le premier conseil municipal d'installation des nouveaux élus n'a pu

se tenir. Les élus actuels restent donc en fonction jusqu'à l'installation du futur conseil municipal.

Au vu des informations actuelles, ce dernier devrait avoir lieu début juin.

A vos masques, prêt, partez !

Une nouvelle initiative de solidarité est lancée par des habitants de la commune : la fabrication de masques en tissu lavables et réutilisables aux normes AFNOR. Tout volontaire sera le bienvenu !

Que ce soit pour confectionner des masques (machine à coudre requise) ou pour fournir du matériel (tissu et élastique), votre aide sera essentielle pour l'aboutissement de cette démarche. Plus de renseignements auprès de Mme Dumont (06.38.30.07.47) ou Mme Barthes (06.88.79.96 .01).

Les fournitures sont à déposer en mairie les matins de 10h à 12h : tissu propre 100% coton, maillage très serré type popeline, 120 fils ou toile à drap et bande élastique plate 4 mm.
Merci pour votre aide !



Maintien des services publics : éboueurs, poste, services à la personne

Le service de collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables est maintenu selon le calendrier en vigueur. Les déchetteries sont fermées au public et la collecte des colonnes à textile est suspendue. Merci de ne pas faire de dépôt sauvage. La zone de broyage est à nouveau ouverte, dans la limite des quantités de végétaux possibles à traiter. Les clés sont à récupérer en mairie aux horaires d'ouverture.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler ses déchets verts ou autres.

Depuis le 21 avril 2020, les facteurs et livreurs réalisent une distribution basée sur 4 jours consécutifs par semaine. La presse quotidienne est distribuée 5 fois par semaine, du lundi au vendredi et le sera 6 jours par semaine à partir du 11 mai.

Les services essentiels, spécialement auprès des plus fragiles sont maintenus, tels que les portages de repas ou de médicaments. Ces prestations sont assurées par les organismes habituels, Mond'Arverne notamment.



Maintien des services communaux : mairie, agents communaux

L'intégralité des bâtiments communaux est fermée au public depuis le 17 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre. A partir du 11 mai, l'accueil mairie sera ouvert au public du lundi au vendredi de 10h à 12h, uniquement pour des demandes ne pouvant être faites à distance ou par téléphone.

En fonction des postes, le personnel communal n'exerce pas ses activités de façon identique :

- Les secrétaires travaillent, soit en Mairie, soit en télétravail, afin d'assurer les tâches nécessaires à la continuité du service public.

- Un accueil téléphonique est assuré au 04.73.69.51.15 sur les horaires d'ouverture habituels de la mairie (voir site web). Le dépôt de documents se fera, de préférence, dans la boîte aux lettres.

- Les agents d'entretien ont été confinés depuis le 17 mars. Ils assurent, néanmoins, l'entretien spécifique de la station d'épuration 3 fois par semaine (2 fois en temps normal). Ce surplus de travail provient de l'usage de lingettes jetées dans les toilettes par les habitants. Ils réalisent, également, des travaux d'entretien et de salubrité de façon alternative.

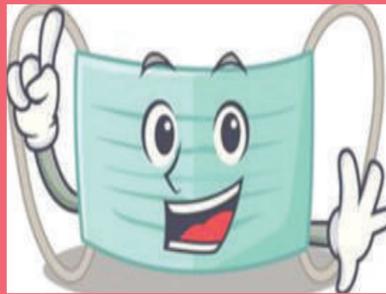
- Les agents d'accueil des enfants sont venus travailler uniquement pour l'entretien des locaux, sans contact entre elles, dans le respect des mesures de sécurité sanitaire en vigueur. La directrice du centre de loisirs et son adjointe réalisent une partie de l'activité en télétravail. La reprise de leur activité se fera à partir du 4 mai, en fonction du besoin et des décisions qui seront prises.



Matériel de sécurité et de protection sanitaire COVID-19

• Personnel Communal :

Aujourd'hui, nous disposons de gants, de gel hydroalcoolique et de produits de désinfection. Nous attendons la réception de masques afin d'assurer une sécurité correcte pour notre personnel jusqu'en décembre. A ce jour, nous avons reçu les 100 premiers masques sur les 3300 commandés depuis 1 mois 1/2.



• Habitants de la Commune :

Pour la sécurité et la protection de tous les habitants, la région Auvergne Rhône Alpes et le Département devraient fournir des masques que nous espérons recevoir début mai. Nous organiserons leur distribution dès réception.

Nous avons, également, décidé au niveau communal de commander un masque tissu lavable et réutilisable par habitant. Nous espérons une livraison dans le courant du mois de mai.

Situation dans les écoles maternelle et élémentaire :

Les écoles de la commune sont actuellement fermées. L'accueil des enfants des personnels soignants est assuré, pour notre commune, sur Cournon d'Auvergne.

A ce jour, suivant la carte de déconfinement régionalisé, la réouverture des écoles le 12 mai demeure à confirmer le jeudi 7 mai.



Afin d'anticiper l'organisation de la réouverture de nos écoles, une réunion rassemblant les différents partenaires aura lieu en début de semaine prochaine. Afin de connaître le nombre d'enfants susceptibles de retourner à l'école et d'organiser au mieux la reprise, un sondage a été envoyé à tous les parents. Si vous ne l'avez pas reçu, il est disponible sur le site de la mairie. Il est à déposer dans la boîte aux lettres communale ou à renvoyer aux adresses mails des écoles avant lundi 4 mai à 12h.

Tous les acteurs éducatifs travaillent sur ce sujet complexe afin de trouver la meilleure solution pour tous. Nous ne manquerons pas de vous garder informés sur le site internet de la mairie

Actualités

8 Mai 2020

Par décision du ministre, la cérémonie du 8 mai sera interdite au public. Les monuments seront, cependant, pavés et fleuris.

Travaux

Des travaux sur la commune ont repris, tout en respectant les mesures de sécurité et d'hygiène nécessaires, tels que des interventions sur la nouvelle Mairie ou des travaux de lotissement.



Inscriptions scolaires 2020 - 2021



Les inscriptions scolaires pour les enfants qui entrent à l'école maternelle et en CP sont ouvertes. Elles concernent, également, tous les enfants qui seront nouvellement scolarisés sur la commune en septembre prochain ; quelle que soit la classe.

En raison des mesures sanitaires, elles sont réalisées uniquement par voie dématérialisée. Le dossier est à remplir sur le site internet de la mairie.

Une fois la demande traitée, elle sera transmise aux directrices d'école qui vous contacteront pour valider l'inscription.

Attention, l'inscription à l'école ne vaut pas inscription à la cantine et à la garderie. Pour cela, un dossier spécifique sera bientôt disponible en ligne.

Liens utiles pour les aides de l'Etat et de la Région aux entreprises :



<https://www.economie.gouv.fr/cedef/aides-publiques-entreprises>

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/actualite/829/23-dispositif-d-aides-covid-19.htm>

Une petite gourmandise pour vos soirées du vendredi ?

Une caravane-pizza sera présente tous les vendredis soirs, à partir du 8 mai, place du 9 août (halle de Saint Georges).

Informations complémentaires sur le site internet et Facebook de la mairie.



<https://www.facebook.com/mairiedesaintgeorgessurallier/>



Du fait du contexte actuel et des nombreuses décisions prises par les institutions, ces informations sont susceptibles de changer et de ne plus être à jour. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet de la mairie sur lequel les informations sont quotidiennement actualisées.

Mettons à profit cette situation inédite et pas toujours facile à vivre pour prendre des nouvelles les uns des autres, être attentifs et attentionnés envers notre entourage, profiter du temps en famille et créer un élan de solidarité et d'écoute envers tous.

Prenez soin de vous et de vos proches.